

Fonds d'Embellissement Urbain - Hommage à Vauban - Procédure de commande publique d'une œuvre d'art pour l'enceinte urbaine intérieure de Vauban

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Dans le cadre de la candidature du Réseau des sites majeurs Vauban à l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, la Direction de la Culture et du Patrimoine - Service Arts Plastiques / Fonds d'Embellissement Urbain propose de lancer, avec le soutien de la Délégation des Arts Plastiques du Ministère de la Culture et de la DRAC de Franche-Comté, une procédure de Commande Publique concernant la conception d'une œuvre contemporaine en hommage à Vauban.

Un comité d'experts a été spécialement constitué pour définir les principes d'une oeuvre intégrant la notion de parcours le long des fortifications de l'enceinte urbaine de la Boucle. Ce comité était composé de Corinne Gambi, conseillère pour les arts plastiques à la DRAC de Franche-Comté, Claire Stoullig, conservatrice en chef du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, aujourd'hui remplacée par Emmanuel Guigon, de Marc Wattel, Architecte des Bâtiments de France, de Sylvie Zavatta, directrice du FRAC de Franche-Comté, et de Geneviève Hartmann, chef du service Arts plastiques / Direction de la Culture et du Patrimoine de la Ville de Besançon.

L'appel à candidatures a été lancé le 25 mai 2007 dans la presse nationale spécialisée. Sept artistes ont fait acte de candidature. Après examen des dossiers, le comité d'experts a retenu deux candidats : Olivier NOTTELET et Renaud AUGUSTE-DORMEUIL. Ces deux candidats possèdent une réelle expérience de réalisation d'œuvres dans l'espace public.

La phase de l'étude artistique peut aujourd'hui être lancée ; elle consiste en l'élaboration pour chacun des deux artistes d'un projet répondant aux principes définis par le comité d'experts. Le rendu des projets est prévu pour fin mars 2008. Au terme de cette phase d'étude, la Ville de Besançon effectuera un choix entre les deux propositions et lancera l'étude technique de faisabilité ; elle aura également la possibilité de renoncer à la réalisation de l'oeuvre si aucun des deux projets ne lui convient.

La rémunération des artistes au cours de cette phase d'étude est directement et entièrement prise en charge par l'Etat.

Si la Ville de Besançon décide de retenir et de réaliser un des deux projets proposés, la dépense comprise entre 100 000 € et 150 000 € sera prélevée sur le Fonds d'Embellissement Urbain sur la ligne budgétaire 21.312.2161.2610 CS 41090.

Le Conseil Municipal est invité à décider :

- la poursuite du travail initié par le comité d'experts du FEU et le lancement d'une procédure de commande publique en vue de la création d'une œuvre d'art en hommage à Vauban sur le site de l'enceinte urbaine de la Boucle, avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication,

- de confier les deux études artistiques du projet à Olivier NOTTELET et à Renaud AUGUSTE-DORMEUIL qui seront, dans ce cadre, rémunérés par l'Etat.

«M. Michel JOSSE : Monsieur le Maire je m'interroge sur cette œuvre de 100 000 €. On a déjà donné 28 000 € pour terminer le paiement de la statue Vauban et pour ma part j'aurais utilisé cet argent-là pour refaire les bastions, défricher les murs du Front Saint-Etienne ou, pourquoi pas, réserver cette somme aux portes de l'entrée rue de Vesoul. Si on faisait un aménagement sur les fortifications Vauban, je serais tout à fait d'accord d'y investir ces 100 000 €. Là on veut donner 100 000 € pour une œuvre alors

que cela fait deux ans et demi que je demande des aménagements aux portes de l'entrée rue de Vesoul ; j'ai l'impression que c'est le seul quartier où l'on ne veut pas investir.

M. LE MAIRE : Mon Cher Michel il faut savoir que concernant Vauban, au contrat de projets Etat-Région, il y a 15 M€ pour les fortifications qui sont donc loin d'être abandonnées. Concernant la rue de Vesoul il y a un projet dont Eric te dira un mot dans un instant pour le rond-point JOSSE -ça serait la première fois qu'un maire donnerait le nom d'un rond-point de Besançon à un membre de sa minorité et de son vivant-. Il y a un projet et j'ai pris l'engagement qu'on te le présenterait spécialement parce que c'est vrai que tu t'es beaucoup battu là-dessus et tu as raison car cette entrée de Besançon, je passe devant régulièrement, n'est vraiment pas terrible.

Quant à l'œuvre, je vais passer la parole à Michel ROIGNOT. Pour l'instant on n'a pas décidé qu'on la ferait, c'est une étude que paie l'Etat. Ensuite si ça nous plaît on prend, si ça ne nous plaît pas on ne prend pas. Rien n'est décidé pour l'instant, mais on pense quand même qu'on va le faire.

M. Michel ROIGNOT : Je crois qu'il ne faut pas mélanger les chapitres budgétaires. L'un des choix importants qu'on a fait en début de cette mandature, c'est d'isoler un crédit de 150 000 € par an qui s'appelle Fonds d'Embellissement Urbain et on a fait plusieurs opérations depuis 6 ans maintenant, dont la statue Victor Hugo sur l'Esplanade, le Minotaure de BOTTESCHER, qu'on a inauguré en juin 2001 si je me souviens bien, le Vauban de la Citadelle et la semaine prochaine, dans trois jours, nous allons inaugurer l'Arroseur arrosé dans la cour de Pierre Bayle. Donc c'est un choix et je crois qu'on devrait tous être fiers d'avoir fait ce choix en début de mandat d'isoler, dans la ville, un certain nombre de commandes publiques auprès d'artistes contemporains. Il ne faut pas vouloir mélanger ça avec d'autres projets pour lesquels le Maire l'a dit, sur Vauban, sur l'entretien de la Citadelle, des remparts etc., on a le CPER qui nous aide et l'aménagement des Portes de Vesoul auquel je suis très attaché aussi, comme tout le conseil municipal, va bénéficier d'un autre budget. Mais il ne faut pas vouloir tout mélanger.

M. LE MAIRE : Je précise bien que c'est une étude payée par l'Etat. Des propositions seront faites et celles et ceux qui seront aux responsabilités décideront de faire ou de ne pas faire. Non, ce n'est pas forcément une statue, bien sûr que non !

M. Éric ALAUZET : Michel, ton obstination est telle que maintenant tu n'es plus le seul à me harceler puisque les collègues me disent régulièrement : tu lui fais son rond-point ! On en a parlé à plusieurs reprises...

M. LE MAIRE : On n'y a pas mis de chrysanthèmes, on a pensé que tu n'apprécierais pas !

M. Éric ALAUZET : ... tu sais que c'est en route, les services m'ont présenté un projet il y a 4 - 5 mois déjà. Simplement il y a deux choses qui ont un peu ralenti. Vous avez certainement remarqué qu'il y a eu un gros travail des Espaces Verts ces dernières semaines pour fleurir l'ensemble des quartiers, sur 12 ou 13 points forts qui sont identifiés dans la ville et qui donnent beaucoup de satisfaction. Donc c'est vrai que les services se sont concentrés sur ce fleurissement et parce que ce rond-point est une des cinq entrées de ville, je ne souhaite pas qu'on y fasse quelque chose de banal. Donc j'ai demandé aux services, puisqu'on est à proximité de TEMIS, qu'on connote cet espace, cet aménagement, avec une référence au temps. C'est donc un peu plus difficile de créer quelque chose d'un peu original. J'ai demandé aux services qu'on réfléchisse dans ce sens-là, ils sont en train de proposer quelque chose.

M. LE MAIRE : Sachant que tu allais me poser la question, je me suis permis d'appeler Michèle MOUNEYRAC la semaine dernière qui m'a confirmé ce que vient de nous dire Eric.

Je voudrais aussi dire la satisfaction immense des habitants de cette ville par rapport au fleurissement. Et je voudrais ici en Conseil Municipal, publiquement rendre hommage au service des

Espaces Verts car ce qu'ils ont fait est tout simplement magnifique. Vous savez que la Ville organise traditionnellement les Floralies tous les deux ans et cela tombait un an avant les élections. Avec le changement de date des élections, les Floralies tombaient en 2008. J'ai pensé qu'on allait dire FOUSSERET se paie des Floralies pour les élections, ce que je ne souhaite pas car on doit être jugé sur notre bilan et on n'a pas forcément besoin de Floralies pour gagner, donc j'ai demandé qu'on fasse autre chose. On en a longuement parlé en Municipalité avec Eric qui était d'accord, c'est-à-dire qu'on n'a pas fait des Floralies au cœur de la ville mais on a fait des Floralies sur toute la ville et je suis allé récemment sur le marché de Palente, eh bien c'est magnifique ce qui a été fait là. J'ai vu aussi à Marulaz ce qui y a été fait, c'est magnifique. Je suis passé la nuit à Planoise, éclairé, c'est très bien, le square Castan c'est très bien, Bregille aussi. Et tout cela, j'insiste, a été fait par nos services. Chaque équipe de quartier s'est mobilisée et a décidé de ce qu'elle allait faire dans son quartier. Donc ce n'est pas un architecte d'extérieur qui a fait ça. Quartier par quartier ce sont les équipes des Espaces Verts qui ont réfléchi et qui ont proposé un projet et c'est ce projet-là qui a été mis en place et le résultat est exceptionnel. Il n'y a qu'un seul inconvénient, qui n'est pas mince, c'est que quand vous faites cela une année, l'année d'après il faut continuer. Ça c'est clair, il faut même faire mieux, c'est ce que me dit Jacques MARIOT quand il me parle de la patinoire, il me dit : tu l'as fait une année, maintenant tu ne peux plus arrêter. Cela s'appelle la rançon du succès mais vraiment ça donne à la ville un aspect sympathique. Pascal BONNET, vous n'êtes pas d'accord avec les chrysanthèmes ?

M. Pascal BONNET : J'étais sur le point de dire qu'on était d'accord avec vous sur ces propos. Je vais quand même le dire.

M. LE MAIRE : Alors ça va. Merci.

M. Pascal BONNET : Vous avez évoqué L'Arroseur arrosé ; j'ai souvenir qu'initialement il avait été envisagé de le mettre place Victor Hugo. Qu'est-ce qui a amené à changer d'emplacement, je n'ai pas tout suivi...

M. LE MAIRE : Non, pas place Victor Hugo. L'Arroseur arrosé a beaucoup circulé en ville, il s'est promené et je me souviens avoir fait avec Michel LOYAT, avec Michel ROIGNOT, avec Jean-Luc BOYER et mon Directeur de Cabinet et peut-être Patrick AYACHE le tour de tous les emplacements de la ville où on pouvait le mettre. Alors il a été sur l'Esplanade des Droits de l'Homme, un moment on avait parlé effectivement de la place Pasteur, il a même été square Saint-Amour mais il y a des contraintes d'installation. Il s'est beaucoup baladé l'Arroseur arrosé à tel point qu'un jour j'ai dit à Michel ROIGNOT qu'il fallait se décider. Cela fait depuis le début de ce mandat que j'entends parler de l'Arroseur arrosé, le début du mandat ou la fin du précédent. Place Pasteur un concours d'architecte a été lancé, donc il était difficile de l'intégrer.

M. Éric ALAUZET : Je vais élargir un petit peu, juste pour signaler qu'il y a un fleurissement dans chaque quartier, et chacun est en droit de se demander où est-ce dans mon quartier. Je le dis parce qu'il y a un quartier où ce n'est peut-être pas très facile à trouver, en tout cas ce n'est pas visible spontanément, il faut rentrer dans le parc des Chaprais pour observer, donc je le dis non seulement pour que les habitants sachent que c'est là mais pour tout le monde, ça vaut le coup d'aller dans le parc des Chaprais. Et pour compléter ce qu'a dit le Maire sur le travail mené par les Espaces Verts, c'est très très valorisant pour les jardiniers puisque là ils ont un moment et un espace de créativité complète où ils peuvent mettre en valeur tout leur talent et pour eux c'est évidemment très valorisant. Et c'est tellement apprécié que c'est vraiment super.

M. LE MAIRE : Et une grande partie des plants vient de nos serres municipales, j'insiste là-dessus. Michel, merci d'avoir attiré notre attention sur le rond-point JOSSE.

Cela dit, ne rêve pas ; on ne l'appellera pas comme cela. On l'appellera plutôt le rond-point des Microtechniques, je ne sais pas... à moins que tu viennes à nous quitter prématurément, ce que personne ne souhaite».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5 et sur avis favorable unanime (une abstention) de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 novembre 2007.